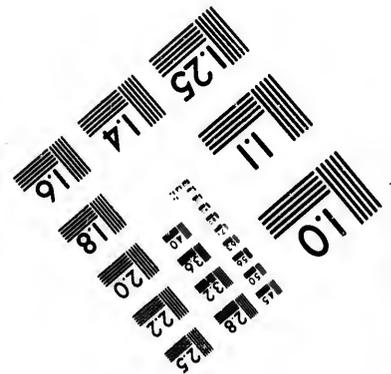
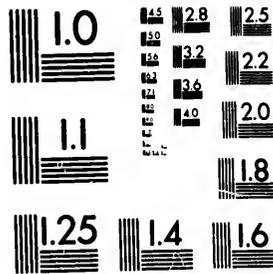


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions

Institut canadien de microreproductions historiques

1980

Technical Notes / Notes techniques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Physical features of this copy which may alter any of the images in the reproduction are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Certains défauts susceptibles de nuire à la qualité de la reproduction sont notés ci-dessous.

- Coloured covers/
Couvertures de couleur
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Tight binding (may cause shadows or
distortion along interior margin)/
Reliure serré (peut causer de l'ombre ou
de la distortion le long de la marge
intérieure)
- Additional comments/
Commentaires supplémentaires

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Coloured plates/
Planches en couleur
- Show through/
Transparence
- Pages damaged/
Pages endommagées

Bibliographic Notes / Notes bibliographiques

- Only edition available/
Seule édition disponible
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Plates missing/
Des planches manquent
- Additional comments/
Commentaires supplémentaires
- Pagination incorrect/
Erreurs de pagination
- Pages missing/
Des pages manquent
- Maps missing/
Des cartes géographiques manquent

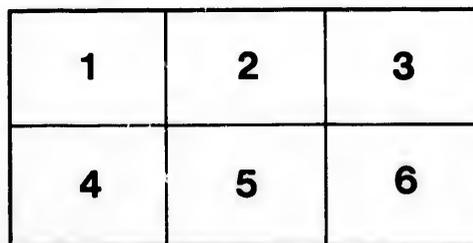
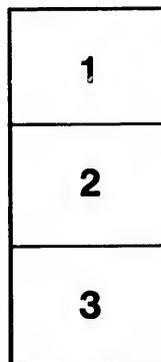
The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

The original copy was borrowed from, and filmed with, the kind consent of the following institution:

Library of the Public
Archives of Canada

Maps or plates too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de l'établissement prêteur suivant :

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les cartes ou les planches trop grandes pour être reproduites en un seul cliché sont filmées à partir de l'angle supérieure gauche, de gauche à droite et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Le diagramme suivant illustre la méthode :

PENSIONNAT

9

Mont Saint-Louis

DIRIGÉ PAR

LES FRERES DES ECOLES CHRETIENNES

par A. Bellay.



RUE SMERBROOKE

MONTREAL.

BIBLIOTHEQUE,
ARCHIVES PUBLIQUES,
OTTAWA, ONT.

OSCAR M. 70

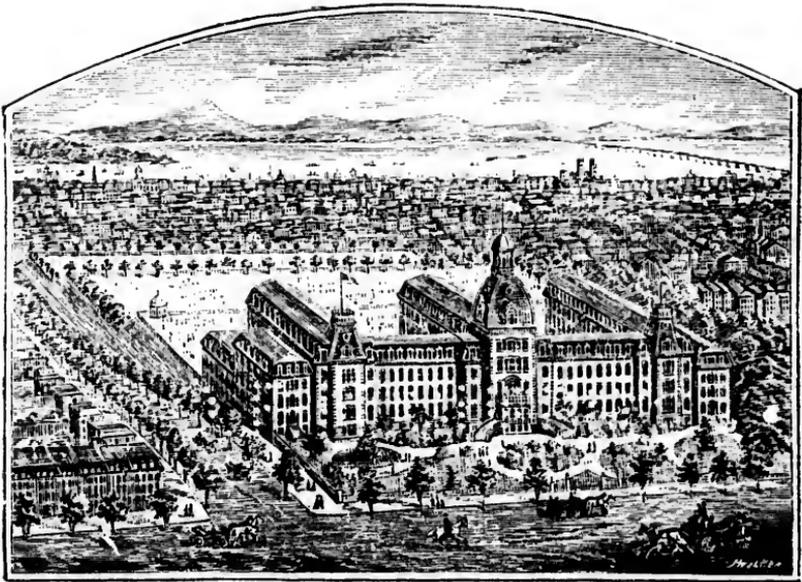
O. F. M. 1911

000000. M. 7. 0



PENSIONNAT

Mont Saint-Louis



FAÇADE SUR LA RUE SHERBROOKE

MONTREAL



1891
(119)

ORLANDO M. F. O.

117093



D É D I É

AUX

FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES



Cette notice est la reproduction d'un article paru dans un journal de New-York, le PETIT FIGARO (numéro du 8 août 1891) et faisant partie d'une série d'études sur les établissements scolaires aux Etats-Unis et au Canada.

Le succès incontestable des maisons dirigées dans le Nouveau Monde par les Frères nous a donné l'idée de réunir ce travail en brochure, et d'y joindre quelques renseignements utiles au public.

Ayant été à même d'apprécier en France, les méthodes d'instruction suivies par les Frères, et connaissant particulièrement leurs grandes écoles de Passy et de Saint-Nicolas, nous avons estimé pouvoir, avec quelque compétence, montrer que leur plus importante maison du Canada, le pensionnat Mont Saint-Louis, soutenait dignement la comparaison avec les établissements de la mère patrie.

A. BELLAY.

PENSIONNAT

Mont Saint Louis

Parmi les communautés enseignantes, celle qu'a fondée le Bienheureux de la Salle occupe assurément une des premières places. C'est avec un légitime orgueil que la France réclame l'honneur d'avoir donné le jour au pieux chanoine qui jeta à Rouen les premières bases de cette grande institution, appelée à être, dans le monde entier, un modèle d'enseignement, non seulement pour les enfants des classes pauvres, mais aussi pour ceux auxquels la fortune permet de recevoir une instruction plus complète.

Si l'on se reporte à la date du premier établissement des frères des Ecoles Chrétiennes—vocable choisi par le Bienheureux de la Salle—ouvert à Rouen le 22 jui 1679, et si l'on considère le nombre et l'importance des écoles dirigées aujourd'hui par les frères, dans toutes les parties du monde, on demeure convaincu qu'un tel succès est dû à une idée féconde

et profondément juste, à une connaissance judicieuse des besoins de l'enfance, de ses aptitudes, de ses qualités et de ses défauts.

Il suffit de lire l'admirable traité laissé par le bienheureux de La Salle, sous le titre de *Conduite des Ecoles Chrétiennes*, pour voir combien tout y est coordonné, réglé, prévu dans l'intérêt de l'enfant, afin de former son cœur et son intelligence : fermeté et douceur dans l'application de règlements stricts, habilement diversifiés pour ne pas créer l'ennui ; l'esprit toujours tenu en haleine, mais trouvant le repos dans la fatigue prévue d'exercices du corps obligatoires, formant ainsi le *mens sana in corpore sano*.

Les succès des frères des Ecoles Chrétiennes ne tardèrent pas à s'affirmer. Ils furent pendant de longues années les seuls éducateurs de nos modestes écoles primaires ; puis ils se répandirent à l'étranger, fondèrent des maisons importantes en Amérique, dans le Levant, en Afrique et partout ils se placèrent au premier rang. Actuellement, l'institution des frères des Ecoles Chrétiennes, compte dans le monde entier plus de 1300 établissements, desservis par 16700 frères, instruisant près d'un demi-million d'enfants.

C'est en 1837 que le Rev. frère *Aidant*, un nom prédestiné, avec les frères Adelbertus, Euverte et Rombault arrivèrent à Montréal, appelés par M. J. V. Québlier, supérieur du Séminaire de cette ville

et y ouvrirent leur première école. Depuis lors le grain de senevé est devenu un arbre aux puissantes ramures. Les frères possèdent en effet aujourd'hui dans le Dominion, près de 50 établissements, plus de 400 frères, et enseignent 16000 enfants.

La Maison-Mère pour le Canada est à Maisonneuve, aux portes de Montréal ; elle comprend le grand noviciat, le petit noviciat, le scholasticat et la communauté des Anciens. A Montréal même, les frères dirigent 12 écoles ayant en moyenne de 4 à 500 élèves chacune, et l'une d'elles en a même plus de 900.

Outre ces écoles, ils dirigent encore

LE PENSIONNAT MONT SAINT-LOUIS,

qui mérite une mention spéciale, à raison du succès considérable qu'il a justement obtenu, et aussi parce qu'il est, en quelque sorte, le résumé des progrès réalisés jusqu'ici dans l'enseignement, tant au point de vue de l'excellence des méthodes adoptées, que de l'application des perfectionnements matériels.

Examinons d'abord l'installation de ce collège dont la position exceptionnelle frappe le visiteur.

Il est, en effet, admirablement situé sur la colline dont il porte le nom, au centre de Montréal, mais dominant la ville, jouissant d'un magnifique panorama sur le fleuve St-Laurent, et possédant par ce fait même un air pur et vivifiant, condition primordiale pour un établissement scolaire.

Ses vastes dépendances, sa construction grandiose, que complètera bientôt l'achèvement de deux ailes prévues au plan primitif, occupent une superficie de neuf acres. Le collège peut dès aujourd'hui recevoir 500 élèves ; achevé, il en logera le double. C'est donc assurément une des plus vastes maisons d'enseignement du Nouveau-Monde.

Le style en est simple et sévère, à vrai dire un peu nu, mais combien nous préférons cette simplicité au mauvais goût dont on trouve tant d'exemples aux États-Unis, où les écoles semblent avoir la spécialité de ce style gothique bâtard, qui dissimule mal sous un faux air de grandeur, les conceptions architecturales les plus bizarres, les plus coûteuses, et les moins pratiques.

Ce qui frappe en entrant au Mont Saint-Louis, c'est l'aspect riant de cette maison : elle n'est pas enfermée dans ces grands et tristes murs qui donnent trop souvent à nos collèges européens l'aspect de prisons temporaires. Des arbres et des pelouses vertes la séparent de la rue Sherbrooke, une des plus aristocratiques de Montréal. De larges parloirs bien éclairés occupent toute la façade. Dans

LA CHAPELLE

on éprouve le même sentiment. La lumière y pénètre de toutes parts, et les deux portes latérales ouvrant sur les cours laissent apercevoir un coin du merveilleux paysage de la vallée du St. Laurent.

La prière est plus facile dans ce milieu ensoleillé : c'est bien là le cadre qui convient à la jeunesse avide de gaité et de grand jour.

LES CLASSES

sont au premier, hautes d'étage, parfaitement éclairées et séparées les unes des autres par des cloisons vitrées, qui rendent la surveillance des plus faciles. C'est la maison de verre par excellence.

Ces classes renferment le mobilier scolaire le plus complet, et possèdent une nombreuse collection de ces tableaux si ingénieusement inventés pour faciliter à l'élève l'explication des leçons du maître. La salle où l'on enseigne le dessin est un véritable musée,—musée pratique, entendons-nous,—où tout concourt, œuvres d'art, modèles de machine, plans et élévations de monuments, à initier le débutant à l'étude de la bosse et du dessin linéaire.

Et à ce sujet nous pouvons citer un souvenir personnel. Tout récemment, Montréal recevait la visite de cinquante instituteurs des Etats-Unis, qui avaient assisté à un congrès pédagogique à Toronto, et faisaient sous la conduite du surintendant des écoles du Missouri un voyage au Bas-Canada. Ils s'étaient rendus au collège Mont St-Louis; nous nous rappelons combien ils étaient émerveillés de la disposition des classes qu'on peut embrasser d'un coup d'œil, du grand nombre de tableaux mis sous les yeux des élèves, de l'heureuse installation des

salles destinées à l'enseignement des cours commerciaux et à l'étude de la musique. Et alors nous revenaient en mémoire les paroles du surintendant des écoles d'Ontario qui disait en s'adressant aux frères de Toronto : " Vos écoles sont toutes très bonnes, mais votre académie est la meilleure parmi nos meilleures de la cité."

LES DORTOIRS

placés aux étages supérieurs, sont très bien aérés, ce qui est important au point de vue de la santé ; ils sont vastes et sous la surveillance attentive de nombreux frères attachés à ce service. Nous citerons le dortoir des grands élèves qui occupe exclusivement tout le quatrième étage du bâtiment principal et contient 200 lits ; il n'y a aucune séparation entre les diverses parties de ce dortoir ; aussi l'air et la lumière y circulent abondamment. En hiver, de puissants calorifères, établis en double pour éviter toute interruption en cas d'accident, chauffent admirablement cette immense pièce. Au point de vue sanitaire ce système est excellent. Les soins de propreté sont l'objet d'une attention sérieuse à Mont Saint-Louis, et on a installé une salle de bains avec 18 cabinets séparés où les internes doivent prendre un bain chaque semaine :—mesure très-sage et très hygiénique. Puisque nous parlons

HYGIÈNE,

c'est le cas de dire un mot des cuisines installées au sous-sol, munies de grandes chaudières en cuivre étamé, chauffées à la vapeur par un système ingénieux, qui permet à un petit nombre d'aides de préparer rapidement les repas des élèves ; le nombre de ces derniers peut être doublé, sans qu'il soit besoin d'augmenter le matériel actuel. L'ordinaire du Mont Saint-Louis est de nature à satisfaire les plus difficiles estomacs des jeunes *Yankees*, qui ont une réputation méritée de capacité absorbante : c'est du moins ce que nous disait le fils d'un de nos amis de New-York, actuellement à ce collège.

On fait trois repas par jour et une légère collation dans l'après-midi : à chacun des trois repas on sert de la viande. La nourriture est saine, abondante, variée, sans recherche inutile, mais toujours appétissante. Les réfectoires sont tenus avec une rare propreté. Dans une construction formant annexe au bâtiment principal se trouve placée

L'INFIRMERIE

que nous recommandons aux visiteurs du Mont Saint-Louis. Les chambres donnent sur la rue Sherbrooke, offrant ainsi au malade une distraction salutaire. Deux médecins sont attachés à l'établissement, et font régulièrement leur visite chaque jour.

L'hygiène recommande encore pour les enfants

LES EXERCICES DU CORPS

ainsi que la gymnastique qui assouplit les membres et développe les forces. On n'a garde au Mont Saint Louis de manquer à ce principe, dont l'observation est facilitée d'ailleurs par le goût inné des Américains et des Canadiens pour ce genre de sport. Aussi dans les cours sont établis des jeux variés et très suivis. Les jeunes gens s'essayent également aux manœuvres militaires avec ardeur. Avant peu Mont Saint Louis possèdera une excellente escouade, digne de figurer avec honneur près des volontaires de Montréal. De vastes salles de récréation, bien chauffées pendant l'hiver, pour ceux qui redoutent le froid, assurent aux élèves le moyen de se livrer en toute saison à ces exercices salutaires.

Mais ce n'est que le côté matériel de ce collège,

DANS LA DIRECTION DES ÉTUDES

nous trouvons la même perfection.

L'enseignement au Mont Saint-Louis est divisé en trois parties :

1o Cours préparatoire.

2o Cours commercial.

3o Cours scientifique.

Nous voulons parler surtout de ces deux derniers.

Mont Saint-Louis est peut-être sous ce rapport

le collège le mieux organisé de l'Amérique. Expliquons-nous.

L'Institution du bienheureux de la Salle, qui avait pour but l'enseignement des classes pauvres et déshéritées, ne négligeait pas cependant l'instruction de la jeunesse riche, et nous voyons dans l'excellente étude sur les frères, publiée par M. Eugène Rendu, ancien inspecteur général des écoles en France, qu'elle comptait en 1789 " une vingtaine de pensionnats très florissants et où se préparaient pour " des carrières diverses de nombreux et brillants " élèves. On enseigne à St. Yon," dit un ancien tableau de Rouen (1774) " tout ce qui peut concerner " le commerce, la finance, le militaire, l'architecture " et les mathématiques, en un mot, tout ce que peut " apprendre un jeune homme, à l'exception du latin."

Mont Saint-Louis suit la tradition, mais en même temps il a profité des progrès de la science moderne et tenu compte des exigences de notre société. Ces exigences réclament impérieusement

UN ENSEIGNEMENT COMMERCIAL.

On a satisfait dans la mesure la plus complète à ce *désideratum*. Pour s'en convaincre, il faut, comme nous l'avons fait, se rendre aux heures de classe dans une des grandes salles du premier étage. Là, vous trouverez sur de vrais comptoirs, les livres de caisse, le livre journal, le

grand livre, avec tous les éléments de la comptabilité la plus détaillée, des modèles de chèques ; plus loin, un résumé de l'organisation d'un bureau de poste, casiers aux lettres, mandats d'argent, registres pour lettres chargées, etc. ; d'un autre côté les poids et mesures employés dans le commerce de détail, de nombreux échantillons de marchandises ; et au moment des cours, vous pourrez vous croire, soit à la Banque d'Épargne, soit au Bureau de poste, soit enfin dans un des beaux magasins de cette ville.

Les élèves font les comptes, tirent des traites, paient des chèques, vendent, achètent et s'initient à toutes les difficultés de la pratique du commerce. C'est en réalité, la suppression de l'apprentissage, ce qui constitue un avantage sérieux en faveur de l'institution.

On va même plus loin. Pour rendre plus intéressant ce simulacre d'opérations, les élèves peuvent par un ingénieux système, faire des dépôts réels à la banque, négocier leurs valeurs, les faire fructifier et ainsi gagner de petites sommes,—ou les perdre même, si les opérations n'ont pas été bien conduites. Comme on le voit, c'est la mise en pratique réelle du commerce sur une petite échelle, avec toutes ses conséquences de gain et de perte.

On comprend qu'avec une semblable préparation l'élève qui sort du Mont Saint-Louis soit extrêmement recherché des maisons de banque et de com-

merce comme comptable ou assistant teneur de livres. Ce n'est pas sans surprise que nous avons vu un enfant de 15 ans manipuler le papier-monnaie de la maison avec autant de souplesse et de dextérité qu'un vieil employé de la Trésorerie.

Cette méthode est excellente et a produit d'heureux résultats. C'est ce qu'exprimait récemment un des membres de la Chambre de Commerce qui avait assisté l'an dernier à une séance publique des cours commerciaux faite au Mont Saint Louis : " Rien n'est plus avantageux," nous disait-il, " pour un jeune homme se destinant aux affaires, que ce mode d'enseignement. Il intéresse l'élève et lui donne le goût des choses sérieuses. En même temps pour les familles, il économise les frais d'apprentissage et permet au jeune homme d'entrer à la sortie du collège dans n'importe quelle branche d'industrie et d'y gagner de bons émoluments." A ce sujet, nous devons ajouter que le collège Mont Saint Louis place un grand nombre de ses élèves dès leur sortie, et qu'il a toujours dans ses cartons des offres de situations avantageuses de la part des meilleures maisons de commerce.

En signalant les avantages qu'offre le Mont Saint-Louis au jeune homme se destinant à l'industrie, nous n'avons pas la pensée d'établir une sorte de comparaison entre cet établissement et ceux d'humanités entières, encore moins d'attribuer une supériorité quelconque à l'un ou à l'autre de cet

enseignement. Chacun en effet a un but différent, mais la vérité nous oblige de constater qu'aujourd'hui les établissements scolaires, formant en peu de temps des élèves aptes à embrasser les carrières commerciales, sont en faveur. Or Mont Saint-Louis a répondu à ce besoin comme le prouve le succès de cette maison fondée il y a trois ans à peine et comptant déjà 450 élèves. Rien n'a été épargné pour obtenir des résultats satisfaisants : on n'a reculé devant aucun sacrifice. Le personnel comprend 39 frères dont 32 professeurs. Ce nombre élevé est la conséquence du nombre des cours qui comprennent d'abord :

L'ÉTUDE DES LANGUES VIVANTES.

Au Mont Saint-Louis, l'étude des langues française et anglaise est obligatoire, et leur enseignement est sur un pied d'égalité absolue. Le Rev. frère directeur Stephens, récemment appelé à la direction de ce pensionnat, possède ces deux langues, ce qui est une garantie sérieuse pour les familles.

L'étude de la langue allemande est facultative. Ce qui rend cette partie importante de l'enseignement spécialement facile dans ce collège, c'est qu'il compte, parmi ses professeurs, des frères de nationalités diverses, aptes à donner dans leur langue maternelle l'instruction la plus complète. En dehors des frères originaires du Canada, Mont Saint-Louis

en possède plusieurs venant de France, d'Angleterre, d'Irlande, d'Allemagne et enfin des États-Unis.

L'ENSEIGNEMENT DU DESSIN

a pris depuis le progrès des sciences exactes une importance considérable. Il est exigé pour tous les jeunes gens se destinant aux professions d'architecte, d'ingénieur, de mécanicien, etc. Au Mont Saint-Louis une attention spéciale est apportée dans cette branche de l'enseignement. Nous avons déjà signalé la parfaite installation de ses classes de dessin, si riches en modèles de toutes sortes, et les expositions annuelles qui stimulent le zèle des élèves et permettent d'apprécier les progrès réalisés dans cette partie de l'instruction. Nous avons vu dans les parloirs de bonnes études de perspective et des dessins aux deux crayons, qui prouvent la force des cours de Mont Saint-Louis.

LE COURS SCIENTIFIQUE

comprend en *Mathématiques* : l'arithmétique complète, la géométrie plane dans l'espace et analytique, l'algèbre, la trigonométrie plane et sphérique, la topographie et la cosmographie,— dans les *Sciences Naturelles*, la physique, la chimie (appliquée), la botanique, la géologie et la minéralogie.

Pour faciliter ces études, le collège possède, outre

une bibliothèque composée de 2,000 volumes, une très importante collection d'histoire naturelle et de minéralogie, un cabinet de physique et un laboratoire de chimie parfaitement installés. On excite particulièrement les élèves à fréquenter ce laboratoire mis libéralement à leur disposition, afin qu'ils apprennent ainsi à bien connaître les manipulations diverses.

Enfin nous relevons sur le programme l'enseignement de notions d'agriculture, et cette indication nous rappelle qu'en France une de nos meilleures écoles agricoles, celle de Beauvais, dirigée par les Frères, a une notoriété universelle.

Pour la sténographie, comme pour la pratique des machines à écrire, l'enseignement au Mont Saint-Louis est très complet. En entrant dans la salle du Cours Commercial notre attention fut immédiatement frappée par la vue de cinq " type writers " sur lesquels s'exerçaient les élèves.

Le goût prononcé des Canadiens pour la déclamation et pour les discours, la nécessité de corriger un accent trop souvent défectueux ont amené les maîtres d'enseignement à insister spécialement sur les concours d'élocution. Dans presque tous les collèges, on fait jouer par les élèves des pièces de théâtre spécialement composées pour la jeunesse. C'est une excellente préparation et la salle où se tiennent ces séances à Mont Saint-Louis mérite d'être visitée. Nous avons assisté à quelques-unes

de ces représentations et nous devons noter ici l'éloge fait devant nous de la bonne diction des jeunes acteurs surtout en Français.

LES ARTS D'AGRÉMENTS

ne sont pas négligés au Mont Saint-Louis : loin de là. Nous avons déjà parlé de l'excellente disposition de la salle d'étude pour la musique. Outre plusieurs professeurs de piano et de violon attachés à la maison depuis sa fondation, l'administration a retenu les services d'un élève distingué du Conservatoire de Paris, M. Arthur Pepin, pour enseigner le piano, et ceux de M. Oscar Martel, dont le talent comme violoniste n'a pas besoin d'éloges.

En parlant musique, il ne faut point oublier la fanfare du Mont Saint-Louis qui sous son habile chef M. Larue, fait des progrès rapides. Quant à

L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

il suffit de dire que l'établissement est dirigé par les frères des Ecoles Chrétiennes, par ces disciples du Bienheureux de la Salle, par ces missionnaires de l'éducation pour être dispensé d'insister sur la haute moralité, et l'importance de l'instruction religieuse donnée au Mont Saint-Louis. Un chapelain, M. l'abbé C. Thérien, est spécialement attaché à l'établissement et préside à la direction des exercices religieux.

Les frères n'ont garde d'oublier que la première de toutes les sciences est celle qui enseigne à connaître, à aimer l'Auteur de toute science.

COMMENT EST APPRÉCIÉ L'ENSEIGNEMENT DES FRÈRES

Les détails dans lesquels nous sommes entrés, en étudiant l'institution de Mont Saint-Louis, permettent de juger du mérite des règles édictées par le Bienheureux de la Salle et fidèlement observées par ses disciples. Ce mérite, du reste, les plus hautes autorités l'ont proclamé et reconnu. M. Thiers, l'historien du Consulat et de l'Empire, et l'un de nos hommes d'Etat les plus remarquables, malgré certaines faiblesses, a souvent répété : " Les frères et les sœurs, voilà à l'école et à l'hôpital les vrais amis du peuple." Les universitaires les plus convaincus, comme M. Duruy, l'ancien ministre de l'instruction publique, sous Napoléon III, comme M. Gréard, récemment élu par l'Académie française, après ses importants travaux sur l'enseignement, ont non seulement affirmé l'excellence des méthodes des Frères, ils ont fait plus : ils les ont adoptées comme bases de leurs réformes scolaires.

Du reste M. Buisson, un autre universitaire, n'hésite pas à dire : " C'est aux frères que revient l'honneur d'avoir les *premiers* osé faire pénétrer dans les écoles primaires des méthodes rigoureusement scientifiques."

Au Canada, leur enseignement a été apprécié avec

non moins de justice, et parmi les innombrables témoignages que nous avons sous les yeux, il nous suffira de citer celui d'un homme compétent entre tous, l'honorable M. Chauveau, ancien ministre de l'instruction publique, qui déclarait "que les ouvrages " des frères sont de véritables chefs d'œuvres " d'analyse, une encyclopédie bien calculée pour " développer l'intelligence des enfants dans une " direction conforme à l'esprit de progrès de notre " époque;" celui encore de M. Archambault, une autre autorité en ces matières, qui dit hautement: " Les frères peuvent former les enfants pour " n'importe quel genre d'affaires que les parents " pourraient désirer, sans qu'il soit besoin pour ceux- " ci de s'imposer d'autres sacrifices pour cette fin;" et enfin celui de MacCarthy lui-même qui s'écrie: " Je suis forcé d'admettre que l'éducation reçue dans " cette académie est supérieure à celle qui est donnée " dans les autres écoles publiques."

Ces appréciations flatteuses sont unanimes. Elles ne sont que justes, et cependant comment se fait-il qu'au Canada les frères soient au point de vue de la délivrance des diplômes dans une situation mal définie sur laquelle un mot d'explication n'est peut-être pas inutile ?

En France, où la collation des grades appartient aux universités de l'Etat, en Belgique, où cette collation est soumise à un jury mixte, les élèves des Frères, comme ceux des autres institutions

sont admis—sans distinction—à subir les examens destinés à l'obtention de ces grades. Au Canada, il n'en est pas ainsi. Pourquoi, en présence des constatations si élogieuses que nous venons de citer, en face de l'estime générale dans laquelle est tenu leur mode d'enseignement, pourquoi les frères ne jouissent-ils pas des avantages accordés aux autres collèges? Il y a là une anomalie assez difficile à comprendre. En tous cas c'est une réforme qu'il suffit de signaler pour qu'elle soit promptement réalisée.

Et maintenant, comme conclusion de ce travail, ne sommes-nous pas autorisé à dire que la visite d'institution semblable à celle du Mont Saint-Louis, comme celle des écoles plus modestes mais non moins utiles de la ville de Montréal, prouvent surabondamment l'importance du rôle bienfaisant rempli dans ce pays par les frères des Ecoles Chrétiennes, et en font apprécier la salutaire influence.

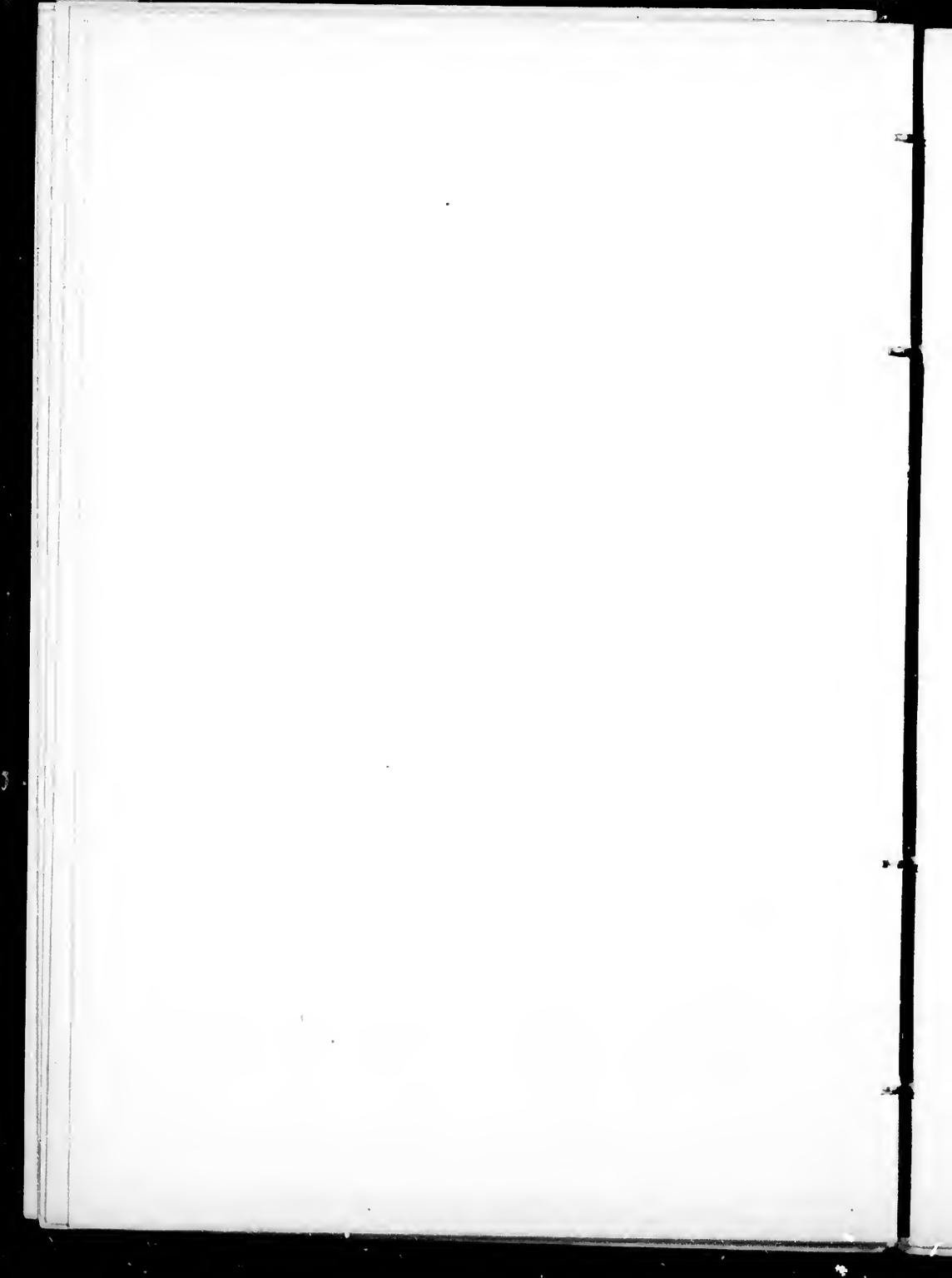
Salutaire, disons-nous, car “ Les peuples ne sont
“ que des enfants qui ont grandi, et ils sont ce
“ que leurs maîtres les ont faits. L'éducation,
“ puissance à la fois magnifique et terrible, s'em-
“ pare d'eux presque dès leur naissance, prend
“ leur être tout entier et le façonne; et suivant
“ qu'elle aura fait respirer à leurs âmes un air pur
“ ou empoisonné, suivant qu'elle aura ennobli ou
“ dépravé leurs facultés, suivant qu'elle leur aura
“ parlé du christianisme avec admiration ou le blas-

“ phème à la bouche, ils seront soumis à Dieu, ou
“ ses ennemis, des peuples de foi ou des peuples
“ sceptiques, les défenseurs de l’Eglise ou ses persé-
“ cuteurs.”

Ces éloquentes paroles, prononcées à Québec en 1880, devant sept évêques réunis à l’occasion de la célébration du deuxième centenaire de la fondation des Frères des Ecoles Chrétiennes par un des meilleurs orateurs sacrés du Canada, l’abbé Bruchesi, sont le plus bel éloge qu’on puisse faire des frères. Ces admirables éducateurs du peuple instruisent, en effet, l’enfance,

...ai montrant, avec un regard paternel,
D’une main un vieux livre et de l’autre le ciel,

comme le dit si bien Henri de Bornier, en célébrant les vertus de leur fondateur, le Bienheureux de la Salle.



EXTRAITS DU RÈGLEMENT

DU

PENSIONNAT MONT SAINT-LOUIS

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1.—Toute demande d'admission doit faire connaître : 1o les nom, prénoms et l'âge de l'élève proposé, ainsi que l'adresse de ses parents ; 2o l'intention des parents à l'égard des cours facultatifs.

2.—Les élèves sont tenus de présenter, en entrant, un certificat de bonne conduite délivré par Monsieur le Curé de leur paroisse, ou par le Directeur de l'école où ils ont étudié.

3.—Le Frère Directeur remettra aux parents tout élève dont la sortie définitive serait devenue désirable. La mauvaise conduite, l'insubordination et la paresse habituelle sont des cas d'exclusion. Toutefois, un élève n'est jamais renvoyé de l'établissement qu'avec les précautions nécessaires pour ménager l'honneur des familles.

4.—La sortie mensuelle est toujours la récompense du travail et de la bonne conduite des élèves ; elle a lieu le premier mardi du mois, de 8.30 A.M. à 5 P.M.

5.—Lorsqu'un élève a permission de sortir, les parents doivent le ramener à l'heure marquée.

6.—Les élèves ne vont au parloir qu'aux heures de récréation (de midi à une heure, et de 4 heures à 4½). Les parents et les personnes autorisées peuvent seuls les visiter. Les élèves ne reçoivent point de visites les mardi et vendredi après-midi. Le Frère Directeur reçoit les parents tous les jours de 8½ à 9½ h. A. M., et de 3½ à 5 h. P. M., et le dimanche à l'issue des offices.

7.—Il est à souhaiter que les élèves aient peu d'argent à leur disposition. On conseille aux parents de confier au Caissier du Pensionnat la somme qu'ils destinent aux menus plaisirs de leurs enfants, et de fixer eux-mêmes ce qu'on doit leur donner chaque dimanche.

8.—Les élèves écrivent à leurs parents aussi souvent qu'ils le désirent. Toutes les lettres sont lues.

9.—L'établissement, ayant une bibliothèque à la disposition des élèves, aucun livre étranger ne doit être apporté au pensionnat, à moins d'une autorisation spéciale ; autrement, le livre serait confisqué.

10.—Les dommages que pourraient causer les élèves sont à leur charge.

11.—Quoiqu'il n'y ait pas d'uniforme obligatoire, chaque élève doit avoir un habillement noir pour le dimanche et les jours de promenade. Les élèves du cours préparatoire doivent porter la casquette de l'établissement pour les sorties, les élèves des deux autres cours doivent avoir un chapeau noir.

MOYENS D'ÉMULATION

1.—Toutes les semaines, le Frère Directeur se fait lire, dans chaque classe, les notes des élèves et selon le total obtenu, délivre à chacun d'eux un billet portant la mention : Très-Bien, Bien ou Passable.

2.—Le premier mardi de chaque mois, le Frère Directeur décerne une MENTION HONORABLE, 1er degré, à l'élève qui a obtenu 95 notes % ou plus, pendant le mois précédent, et une MENTION HONORABLE, 2e degré, à celui qui a obtenu 80 notes %.

3.- Tous les huit jours, des compositions sont données sur les principales branches de l'Enseignement.

4.—Tous les mois, des examens sont faits sur les différentes parties de l'enseignement. A la fin de chaque trimestre, le Frère Directeur préside des examens de récapitulation écrits et oraux, auxquels assistent les Professeurs.

5.—A la fin de chaque trimestre, des récompenses sont décernées aux élèves, d'après les notes hebdomadaires, les compositions et les examens. Les parents reçoivent aussi un bulletin, qui les informe de la santé, de la conduite et des progrès de leurs enfants.

6.—Les élèves vont en promenade les mardi et vendredi de chaque semaine. En été, des promenades exceptionnelles, promises aux élèves studieux, à certaines conditions, stimulent leur ardeur au travail.

CONDITIONS DE LA PENSION

Le prix de la Pension est fixé à \$13.00 par mois, pour les élèves du cours préparatoire, et à \$15.00 pour les élèves des cours commercial et scientifique.

Le prix de la Demi-Pension est de \$7.00 et \$8.00 par mois, et celui de l'Externat, de \$3.00 et \$4.00, selon les cours.

Quand deux ou trois élèves sont frères, il est accordé à chacun une réduction d'un dixième, sur le prix de la pension.

Les paiements s'effectuent en 3 termes et d'avance, au premier jour des mois de septembre, janvier et avril.

Tout élève paie, une fois pour toutes, \$5.00 d'admission en entrant.

L'établissement fournit le lit tout garni, moyennant \$10 par an ; il se charge aussi du blanchissage, si les parents le désirent, pour la somme de \$15.

Les livres classiques, et tout ce qui concerne le dessin linéaire et les arts d'agrément, sont à la charge des parents.

Les honoraires du médecin, \$3.00 par an ; Télégraphie \$5, Graphotypie \$5 Musique instrumentale : Piano, \$3 par mois, et violon \$2.

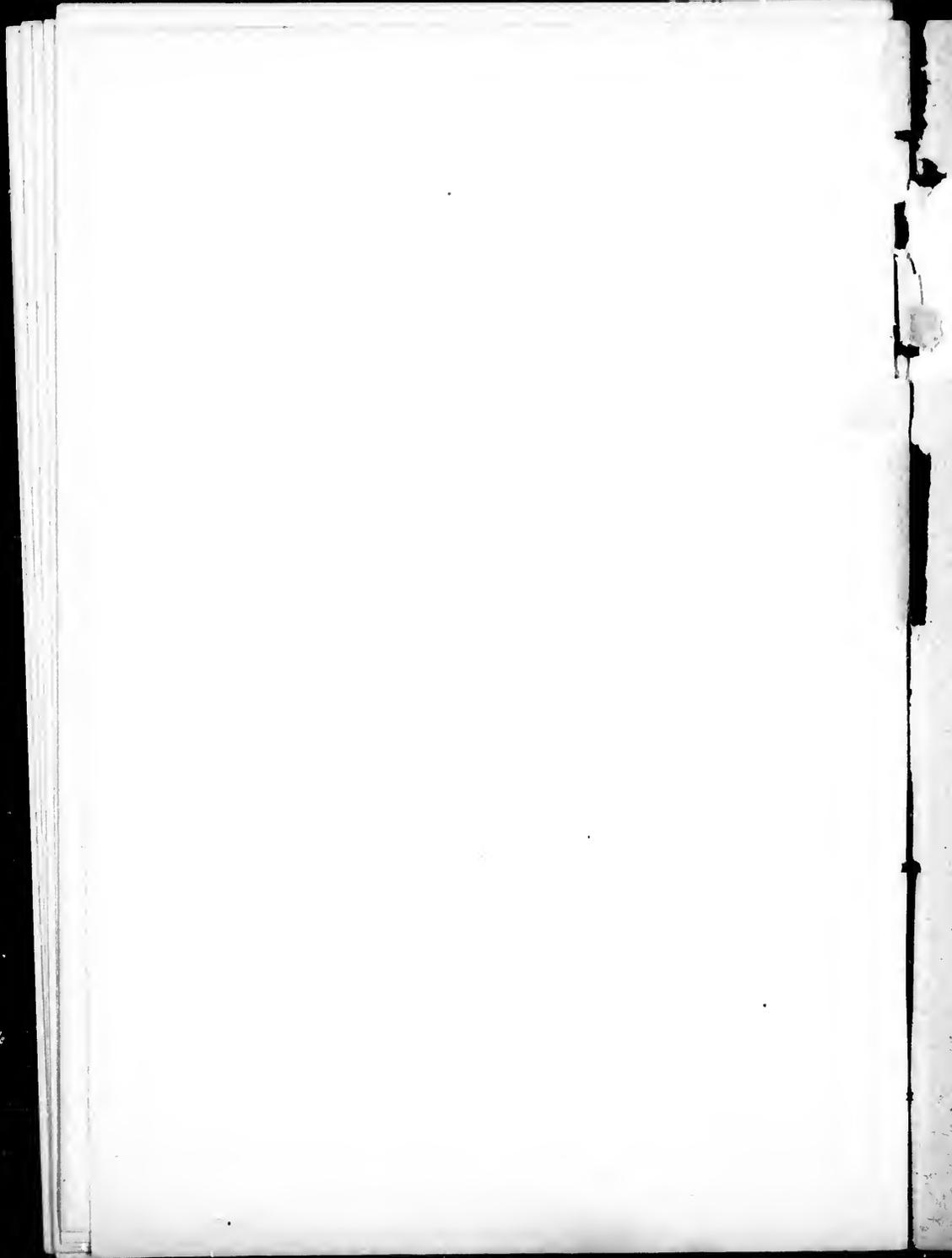
Si un élève quitte le Pensionnat dans le courant d'un terme, la pension de ce terme commencé est acquise à l'Etablissement, excepté si l'élève est renvoyé par le Directeur.

On ne fait aucune remise aux anciens élèves qui entrent après le jour fixé pour l'ouverture des classes, ni à ceux qui s'absentent dans le courant de l'année, à moins que l'absence ne se prolonge au-delà d'un mois.

Si les parents désirent que des articles d'habillement, ou autres, soient fournis aux élèves par le Pensionnat, l'argent nécessaire à ces dépenses doit être déposé d'avance.

Si, dans les 15 jours qui suivent les époques fixées pour les paiements, quelques parents n'avaient pas eu l'occasion de solder leur compte, le Procureur pourrait fournir sur eux un mandat payable à la fin du mois ; dans ce cas, les frais de négociation seraient à la charge des parents.









17

<

